

THEMA

ASILE

Nouvelle vague

David Wagner

La gestion des flux migratoires est confrontée au désordre mondial qui pousse de plus en plus d'hommes et de femmes à quitter leurs pays d'origine. Et ce n'est que le début.

« Tous mes vœux sont pieux » Le ministre de l'emploi et l'immigration, Nicolas Schmit (LSAP), doit beaucoup prier ces derniers temps. Et ce non seulement en raison d'une intrigante tempête médiatico-politico-policière, mais aussi face au manque de moyens dans son ministère de l'immigration. La faute à la crise. Non seulement ravive-t-elle les flux migratoires vers l'Europe du Nord et occidentale, mais elle provoque également des restrictions budgétaires et grève les services publics. En amont de la visite du haut-commissaire des Nations Unies aux réfugiés - l'ancien premier ministre socialiste du Portugal Antonio Guterres - Schmit a convoqué cette semaine la presse pour présenter son bilan en matière de politique d'asile et d'immigration. Et en a profité pour lancer un appel pro domo pour plus de moyens. Ce ministre à l'apparence d'un austère technocrate ne cesse d'étonner par ses déclarations publiques peu diplomatiques. Et il semble qu'il affectionne particulièrement de prendre à témoin l'opinion publique, là où ses collègues du gouvernement ne lui tendraient pas assez l'oreille.

Une bonne douzaine d'agents supplémentaires pour assurer l'accueil

des demandeurs feraient selon lui l'affaire, et encore, seulement à court terme. Il n'est en tout cas pas le seul à le dire. Jean Lichtfous, porte-parole de l'Asti (Association de soutien aux travailleurs immigrés), est lui aussi conscient du problème, affirmant que les quatre fonctionnaires actuellement en charge de l'accueil sont débordés. La situation s'est détériorée encore depuis que l'un d'entre eux s'occupe de la transcription des témoignages - qui doivent être enregistrés parce qu'un avocat a contesté la validité des procès-verbaux. Et la politique d'asile a également un impact sur le fonctionnement de la justice : elle occupe plus de 40 pour cent des affaires contentieuses.

« Et la situation va empirer », prévient le ministre, rapportant le témoignage de son « collègue suédois », dont le pays ferait face à un afflux de 10.000 Roms. Contrairement aux allégations officielles, il ne ferait en tout cas pas toujours bon de vivre dans les anciennes républiques yougoslaves. La Serbie peine à se remettre des bombardements de l'Otan tandis que l'Etat du Kosovo, gangrené par la peste, est loin de traiter ses minorités non albanaises comme il se doit. Ce qui explique d'un côté l'afflux de citoyens serbes, dont l'obligation de détenir un visa pour l'UE a été abolie en 2010. Alors qu'ils n'étaient que 18 demandeurs d'asile en 2008, leur nombre s'est élevé à 148 l'année passée et ils étaient déjà 38 le mois pas-

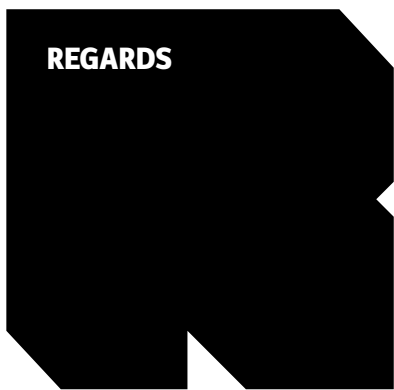




PHOTO: MARGOT WOLFFS

Les migrants arrivent et plus personne pour les accueillir ?

sé, ce qui les place en tête des communautés de demandeurs d'asile. Jean Lichtfous ne manque d'ailleurs pas de pointer les incohérences des politiques européennes en la matière : « On nous dit, à l'image du ministre Schmit, que la situation s'améliore au Kosovo. On se demande alors pourquoi tant de personnes désirent le quitter »

« Si c'est si bien là-bas, pourquoi partent-ils ? »

Alors que les écarts entre riches et pauvres se creusent au sein même de l'UE, le même mouvement touche les pays sous-développés. Et si la forteresse européenne renforce ses frontières extérieures, notamment par le biais du système Frontex, de nouvelles fissures apparaissent. Le voyage pour atteindre les îles Canaries, l'Espagne à travers le détroit de Gibraltar ou bien Malte, non loin des côtes tunisiennes, est de plus en plus protégé et périlleux. Un nouvel itinéraire est donc en train de se dessiner, qui mène à travers le Proche-Orient, la Turquie, pour finalement aboutir en Grèce. 90 pour cent des flux migratoires venant d'Afrique et d'Asie vers l'Europe arrivent dans ce pays, qui se situe aux avant-postes méridionaux et orientaux du continent. Selon Idil Atak, de l'université McGill, la Grèce a enregistré 15.928 demandes d'asile en 2009. 78 pour cent d'entre elles ont été introduites auprès de la po-

lice centrale d'Athènes qui n'emploierait que onze officiers chargés de ces demandes. Et comme ces demandes ne sont enregistrées que les samedis à raison d'une cinquantaine ou d'une soixantaine de dossiers, les retards s'accumulent. A cela se sont ajoutées la même année 7.857 demandes de transferts de la part d'autres Etats membres, en vertu de l'application du règlement de Dublin.

Nicolas Schmit n'a pas tort lorsqu'il dit de ce règlement qu'il ne repose pas sur un « principe de solidarité entre les Etats ». Pour rappel : « Dublin » prévoit que les demandeurs d'asile soient reconduits dans l'Etat de l'Union dans lequel ils ont déposé leur première demande. L'injustice géographique fait que cela concerne principalement les pays méridionaux comme la Grèce, l'Espagne, l'Italie ou le Portugal. Et lorsque l'on considère qu'un « riche » Luxembourg n'est pas à même de traiter correctement, faute de moyens humains, les demandes affluentes, l'on imagine que les Etats du Sud de l'Europe, économiquement plus fragiles, ne s'en sortent pas mieux.

Et en effet, la situation est actuellement désastreuse en Grèce. Le pays, qui songe à ériger un mur à l'image du « tortilla curtain » qui sépare les Etats-Unis du Mexique, n'a plus la capacité d'accueillir humainement les masses de réfugiés. D'ailleurs, la députée Lydie Err (LSAP) s'est saisie d'un récent arrêt de la Cour euro-

péenne des droits de l'Homme qui a dénoncé les conditions de détention et d'existence d'un demandeur d'origine afghane renvoyé depuis la Belgique vers la Grèce (voir woxx 1095), pour savoir, dans une question parlementaire adressée à Schmit, si le Luxembourg, à l'instar d'autres pays comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou l'Allemagne, aurait décidé d'arrêter tout transfert vers ce pays. Sur ce point, elle n'aura pas besoin d'atteindre la réponse écrite, car le ministre Schmit a affirmé cette semaine que le Luxembourg n'en aurait plus effectué « depuis trois ans ».

Reste à savoir si les retours se passent dignement chez nous. A en croire Schmit, les rapports établis avec la Croix-Rouge, dont un représentant est présent à ce moment, seraient plutôt rassurants. Il n'empêche que l'on a encore en mémoire la désolante histoire du débouté d'origine ghanéenne qui aurait été victime, témoins oculaires à l'appui, de violences lors de son retour et dont le médecin qui l'avait examiné (la députée CSV Martine Stein-Mergen) n'aurait constaté aucune trace de violence. Jean Lichtfous demande à ce que ces rapports puissent être rendus publics et s'interroge « Pourquoi tant de secrets ? ». De plus, les observateurs ne devraient pas uniquement être présents dans l'avion de retour, mais lors de l'intégralité du trajet, c'est-à-dire depuis le lieu d'enfermement jusqu'à l'arrivée.

Quant au centre de rétention, il devrait ouvrir ses portes au mois de juin. « Nous ne sommes pas favorable au principe du centre de rétention, car il s'agit toujours d'un emprisonnement », explique Lichtfous, « mais puisqu'il sera réalisé, nous espérons qu'il procurera un hébergement plus digne que ce qu'il se fait à l'heure actuelle ». Et d'ajouter que l'équipe dirigeante du futur centre fait preuve d'une bonne collaboration avec l'Asti à laquelle elle a promis qu'elle pourrait s'y rendre à n'importe quel moment du jour et de la nuit.

Question retour, Schmit a néanmoins promis que le projet de loi modifiant la circulation des personnes et l'immigration ainsi que le droit d'asile, qui découle d'une directive, devrait permettre de « promouvoir les retours volontaires ». Un autre élément du texte serait l'assignation à résidence, qui consisterait essentiellement à obliger le demandeur à pointer une à deux fois par semaine dans un commissariat. Mais comme il vaut mieux contrôler que de faire confiance, le ministère envisage également l'introduction du bracelet électronique. Ce qui n'est pas sans troubler le représentant de l'Asti qui s'interroge sur cette nouvelle mesure. « Mais rester enfermé, ce n'est pas forcément mieux... »